

RCS : ALENCON Code greffe : 6101

Documents comptables

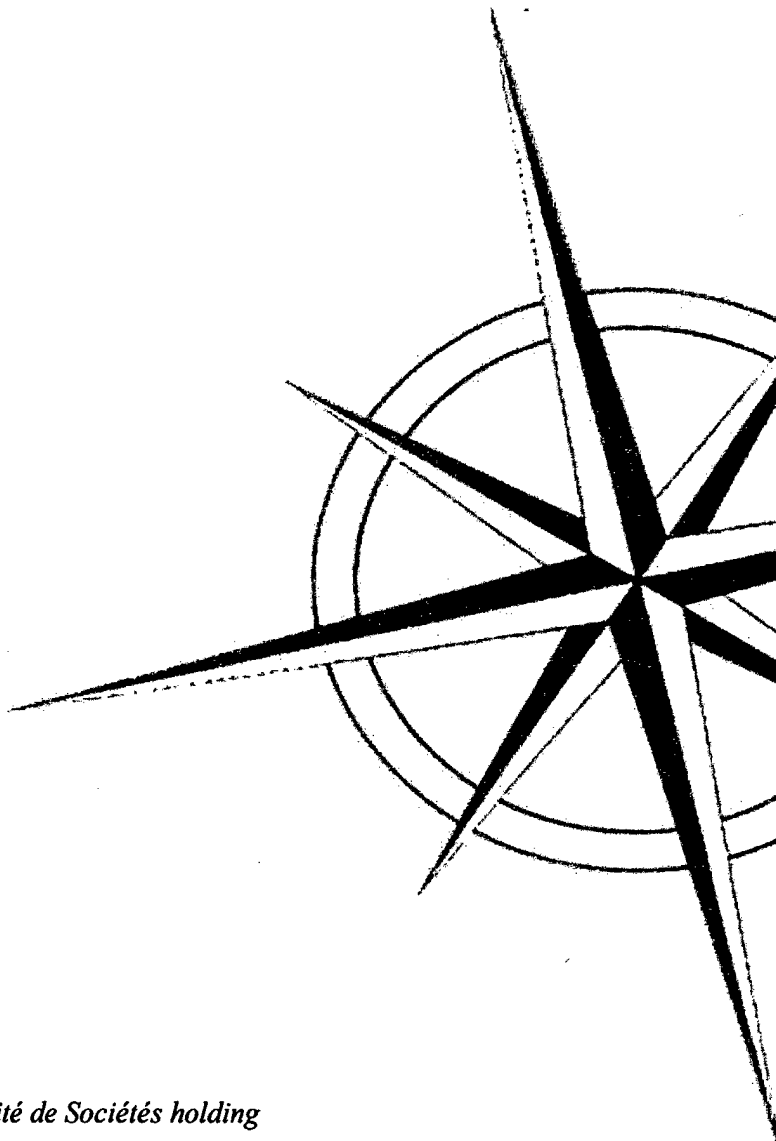
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ALENCON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

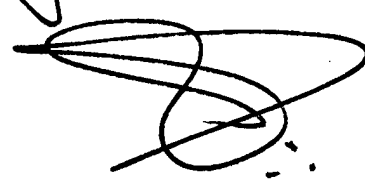
Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00214 Numéro SIREN : 850 853 409 Nom ou dénomination : 358FLC INVESTMENTS HOLDING SAS
--

Ce dépôt a été enregistré le 17/02/2021 sous le numéro de dépôt 769



Activité principale : Activité de Sociétés holding

Certifiés copies conforme


Boris MAUGOUR
Conseil en Gestion
Fabienne BESNARD
Expert-comptable autorisé

SAS 358 FLC
LA BOULLERIE
61560 ST AUBIN DE COURTERAIE

Dossier financier
20/05/2019 au 30/06/2020

SAS 358 FLC

LA BOULLERIE

61560 ST AUBIN DE COURTERAIE

COMPTES ANNUELS du 20/05/2019 au 30/06/2020

	Pages
- <i>Attestation des comptes</i>	1
COMPTES ANNUELS	
- <i>Analyse de votre entreprise</i>	2
- <i>Bilan actif-passif</i>	3 et 4
- <i>Compte de résultat</i>	5 et 6
- <i>Annexe</i>	7
- <i>Détail des comptes bilan actif passif</i>	8 et 9
- <i>Détail Compte de résultat</i>	10
DOSSIER FISCAL	
- <i>Liasse 2065</i>	11 et 12
- <i>Liasses 2033-A à 2033-F</i>	13 à 18

AGC PERSPECTIVES

05 RUE DE CONSTANTINE

72000 LE MANS

02.43.39.51.51

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise

SAS 358 FLC
LA BOULLERIE
61560 ST AUBIN DE COURTERAIE

pour l'exercice du 20/05/2019 au 30/06/2020,

et conformément à ma Lettre de Mission en date du , j'ai effectué les diligences prévues par les normes définies par l'Ordre des Experts Comptables.

A la date de mes travaux qui ne constituent pas un audit, et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	64 661 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	29 167 Euros
- Résultat net comptable,	(29 714) Euros

Fait à LE MANS
Le 15/10/2020

Fabienne BESNARD
Expert-comptable autorisé

SAS 358 FLC

LA BOULLERIE

61560 ST AUBIN DE COURTERAIE

COMPTES ANNUELS

AGC PERSPECTIVES

05 RUE DE CONSTANTINE

72000 LE MANS

02.43.39.51.51

ANALYSE DE VOTRE ENTREPRISE

BILAN	Exercice N 30/06/2020 14	Exercice N-1
Immobilisations	16 704	
Stocks et en cours		
Créances	2 214	
Disponibilités	45 603	
Comptes de régularisation	140	
TOTAL DE L'ACTIF	64 661	
Capitaux propres (Dont résultat) Provisions risques et charges	27 714 29 714	
Dettes financières	88 381	
Dettes d'exploitation	3 994	
Comptes de régularisation		
TOTAL DU PASSIF	64 661	

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION	Exercice N 30/06/2020 14	Exercice N-1
Ventes de marchandises Production de l'exercice	29 167	
Marge commerciale % CA Ventes de marchandises		
Marge brute de production % CA Production exercice	27 524 94.37	
Marge brute globale % CA	27 524 94.37	
Valeur ajoutée % CA	26 069 89.38	
Excédent brut d'exploitation % CA	26 069 89.38	
Résultat courant % CA	29 714 101.87	
Résultat net % CA	29 714 101.87	

RATIOS	Exercice N 30/06/2020 14	Exercice N-1
Rotation des stocks (en nombre de jours)		
Crédit moyen client (en nombre de jours)		
Crédit moyen fournisseur (en nombre de jours)	26.96	
Solvabilité à court terme	0.52	
Autonomie financière	0.30	

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/06/2020 14			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (I)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage	6 604	792	5 812		5 812	
	Autres immobilisations corporelles	10 834	2 853	7 981		7 981	
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	2 911		2 911		2 911	
	TOTAL II	20 349	3 645	16 704		16 704	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	CRÉANCES (3)						
	Clients et Comptes rattachés						
	Autres créances	2 214		2 214		2 214	
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	45 603		45 603		45 603	
	Charges constatées d'avance (3)	140		140		140	
	TOTAL III	47 957		47 957		47 957	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	68 306	3 645	64 661		64 661	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/06/2020 14	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :)	2 000		2 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecart de réévaluation				
	RESERVES				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
CAPITAUX PROPRES	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	29 714		29 714	
	Subventions d'investissement				
CAPITAUX PROPRES	Provisions réglementées				
	TOTAL I	27 714		27 714	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
AUTRES FONDS PROPRES	TOTAL II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
PROVISIONS	TOTAL III				
DETTES (I)	DETTES FINANCIERES				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	88 381		88 381	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	DETTES D'EXPLOITATION				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 731		3 731	
	Dettes fiscales et sociales	263		263	
DETTES (I)	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
	TOTAL IV	92 375		92 375	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)				
	TOTAL V				
Comptes de Régularisation	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	64 661		64 661	

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

92 375

ANNEXE

Exercice du 20/05/2019 au 30/06/2020

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société a été immatriculée le 20/05/2019 auprès du RCS d'Alençon.

Le premier exercice de la société court de la date d'immatriculation jusqu'au 30/06/2020.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/I)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ACTIF	Exercice N 30/06/2020 14	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
			Euros	%
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS	5 812		5 812	
21540000 MATERIEL ET OUTILLAGE	6 604		6 604	
28154000 AMORT MAT ET OUTILLAGE	792		792	
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 981		7 981	
21840000 MOBILIER DE BUREAU	4 016		4 016	
21850000 CHEVAUX DE COURSE	6 818		6 818	
28184000 AMORT.DU MOBILIER DE BUREAU	318		318	
28185000 AMORT. CHEVAUX CONCOURS	2 535		2 535	
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 911		2 911	
27500200 DEPOTS & CAUT.VERSES + 1 AN	2 911		2 911	
Total II	16 704		16 704	
AUTRES CREANCES	2 214		2 214	
40100000 FOURNISSEURS - COLLECTIF	1 578		1 578	
44550000 TVA A DECAISSER	189		189	
44586000 TVA DED. / FACT. NON PARVENUES	447		447	
DISPONIBILITES	45 603		45 603	
51200000 BANQUE BNP PARIBAS	45 603		45 603	
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	140		140	
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	140		140	
Total III	47 957		47 957	
TOTAL GENERAL	64 661		64 661	

[illegible]

SAS 358 FLC

LA BOULLERIE

61560 ST AUBIN DE COURTERAIE

DOSSIER FISCAL

AGC PERSPECTIVES

05 RUE DE CONSTANTINE

72000 LE MANS

02.43.39.51.51



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	20052019	et clos le	30062020	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre					
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
SAS 358 FLC		LA BOULLERIE	
SIRET	8 5 0 8 5 3 4 0 9 0 0 0 1 7	61560 ST AUBIN DE COURTERAIE	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	Activité de Sociétés holding	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	------------------------------	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%	Bénéfice imposable à 28%	Déficit	29 714
Bénéfice imposable à 15%	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%	PV à long terme imposables à 19%		
	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quindecies)	
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches				
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	Pôle de compétitivité, art. 44 undecies		
Entreprises nouvelles, art 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies		
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	Autres dispositifs		
Société d'investissement immobilier cotée	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies			
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %		
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W				

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2.50%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-1-1), cocher la case ci-contre

2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée

3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-1-2), cocher la case ci-contre

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI ☒ NON ☐ Si oui, indication du logiciel utilisé CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
AGC PERSPECTIVES 05 RUE DE CONSTANTINE 72015 LE MANS Tél: 02.43.39.51.51			
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Identité du déclarant:	
		Date: 15/10/2020 Lieu: ST AUBIN DE COURTERAIE	
		Qualité et nom du signataire: PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL	
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné		Signature: WOOD PAUL	

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2019 et ayant cessé en 2019, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »).

Désignation de l'entreprise		SAS 358 FLC		Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise		LA BOULLERIE		61560 ST AUBIN DE COURTERAIE	
Numéro SIRET *		8 5 0 8 5 3 4 0 9 0 0 0 1 7			
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 4		Durée de l'exercice précédent * 0	
				Exercice N clos le 3 0 0 6 2 0 2 0	
				Exercice N-1 clos le 0 0 0 0 0	
ACTIF		Brut 1		Amortissements - Provisions 2	
				Net 3	
				Net 4	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010		012	
	Fonds commercial *				
	Autres *	014		016	
	Immobilisations corporelles *	028	17 438	030	3 645
	Immobilisations financières * (1)	040	2 911	042	2 911
	Total I (5)	044	20 349	048	3 645
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
	Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
	Créances (2)	068		070	
	Clients et comptes rattachés *				
	Autres * (3)	072	2 214	074	2 214
	Valeurs mobilières de placement	080		082	
	Disponibilités	084	45 603	086	45 603
	Charges constatées d'avance *	092	140	094	140
	Total II	096	47 957	098	47 957
Total général (I+II)		110	68 306	112	3 645
					64 661
PASSIF				Exercice N NET 1	
				Exercice N-1 NET 2	
Capital social ou individuel *		120	2 000		
Ecart de réévaluation		124			
Réserve légale		126			
Réserves réglementées *		130			
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)		131		132	
Report à nouveau		134			
Résultat de l'exercice		136	(29 714)		
Provisions réglementées		140			
Total I		142	(27 714)		
Provisions pour risques et charges		154			
Total II		156			
Emprunts et dettes assimilées		164			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		166	3 731		
Fournisseurs et comptes rattachés *		169	88 381	172	88 644
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		174			
Produits constatés d'avance		176	92 375		
Total III		180	64 661		
Total général (I + II + III)					
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 358 FLC

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ						Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	402	404	406	
	Autres	410	412	414	416	
Immobilisations corporelles	Terrains	420	422	424	426	
	Constructions	430	432	434	436	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440	442 6 604	444	446 6 604	6 604
	Installations générales, agencements divers	450	452	454	456	
	Matériel de transport	460	462	464	466	
	Autres immobilisations corporelles	470	472 10 834	474	476 10 834	10 834
Immobilisations financières		480	482 2 911	484	486 2 911	2 911
TOTAL		490	492 20 349	494	496 20 349	20 349

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES					
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500	502	504	506
	Terrains	510	512	514	516
	Constructions	520	522	524	526
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530	532 792	534	536 792
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	542	544	546
	Matériel de transport	550	552	554	556
Autres immobilisations corporelles		560	562 2 853	564	566 2 853
TOTAL		570	572 3 645	574	576 3 645

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)		
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5
	6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme		
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)							591	
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 358 FLC

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	29 714
Total des déficits restant à reporter	870	29 714

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant de la cotisation facultative Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	5 833
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	2 892
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

5

Désignation de l'entreprise : SAS 358 FLC		Néant ☒		
Exercice ouvert le : 20/05/2019	et clos le : 30/06/2020	Durée en nombre de mois <table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"><tr><td align="center">1</td><td align="center">4</td></tr></table>	1	4
1	4			
DECLARATION DES EFFECTIFS				
Effectif moyen du personnel * :	376			
dont apprentis	657			
dont handicapés	651			
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861			
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE				
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE				
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105			
TOTAL 1	106			
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée				
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143			
Subventions d'exploitation reçues	113			
Variation positive des stocks	111			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153			
TOTAL 2	144			
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)				
Achats	121			
Variation négative des stocks	145			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125			
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133			
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150			
TOTAL 3	152			
IV- Valeur ajoutée produite				
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	137			
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises				
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).	117			
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE				
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD				
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	020			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	Effectifs au sens de la CVAE * <table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"><tr><td align="center">023</td></tr></table>	023	
023				
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026			
Période de référence	024	160		
Date de cessation		186		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD à Répartition des salaires et dans la notice n° 2033-NOT-SD à Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1) Néant ☐

EXERCICE CLOS LE

3 0 0 6 2 0 2 0

N° SIRET

8 5 0 8 5 3 4 0 9 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS 358 FLC

ADRESSE (voie)

LA BOULLERIE

CODE POSTAL

61560

VILLE

ST AUBIN DE COURTERAIE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	200

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)	Nom patronymique	Prénom(s)	Nom marital	% de détention	Nb de parts ou actions
M	WOOD	PAUL		80.00	160
Naissance : Date	N° Département	Commune	Pays		
190464		HUDDERSFIELD	GB		
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays	
	LA BOULLERIE	61560	SAINT AUBIN DE COURTERAIE	France	

Titre (2)	Nom patronymique	Prénom(s)	Nom marital	% de détention	Nb de parts ou actions
Mme	VERAIN-BOTTE	MATHILDE		20.00	40
Naissance : Date	N° Département	Commune	Pays		
061291	94	IVRY SUR SEINE	FR		
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays	
	LA BOULLERIE	61560	SAINT AUBIN DE COURTERAIE	France	

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

358 FLC Investments Holding SAS
Société par actions simplifiée
Au capital de 2 000 euros
Siège social : La Boullerie, 61560 Saint-Aubin-de-Courteraie
850 853 409 R.C.S. Alençon

**PROCESS VERBAL DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 15 DÉCEMBRE 2020**

Le 15 Décembre 2020 l'assemblée générale ordinaire des actionnaires s'est réunie à 9:00 heures, au siège de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour

Au titre de l'assemblée ordinaire

- Rapport de gestion établi par le président,
- Approbation des comptes 2020; affectation des résultats; quitus aux administrateurs
- Question diverses

Le président rappelle que les convocations à la présente assemblée vous ont été régulièrement adressées ainsi que tous les documents prévus par les statuts.

Le président indique le quorum est atteint afin de permettre de valablement délibérer.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

La société a été créée le 20 Mai 2019 et la société a poursuivi son activité de holding en étudiant la possibilité de nouveaux investissements et projets.

EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

PRISES DE PARTICIPATIONS (HORS CONTROLE)

Aucun.

MM POW

EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

La situation au 30 Juin 2020 que nous soumettons à votre connaissance ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au titre de l'exercice 2020:

- Le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à 29.167 euros ;
- Le total des produits d'exploitation s'élève à 29.168 euros ;
- Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 58.882 euros ;
- Le résultat d'exploitation ressort à -29.714 euros ;
- Le résultat net ressort à -29.714 euros
- Le montant des charges sociales s'élève à 0 euros ;
- L'effectif salarié moyen s'élève à 0 ;

Compte tenu d'un total de produits d'exploitation de 29.168 euros, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à négatif 29.714 euros.

Le total des produits exceptionnels s'élève à 0 euros.

L'impôt prévisionnel sur les sociétés s'élève à 0 euros.

Compte tenu des éléments ci-dessus, le résultat de l'exercice se solde par un résultat net de négatif 29.714 euros

Au 30 Juin 2020 le total du bilan de la Société s'élevait à 64.661 dont la partie capitaux propres se monte à 2.000 euros.

Le nombre d'actions formant le capital de la société est de 200.

La valeur estimée à ce jour d'une action de la société est de l'ordre de : 0 euros

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

La société n'a distribué aucun dividende.

EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

La société continue ses activités et étudiera les dossiers des investissements potentiel.

Handwritten signature and initials:
fow
MN

PREMIERE RESOLUTION

Au titre de l'assemblée générale ordinaire, les associés approuvent le compte de résultat et le bilan de l'exercice 2020 et décide d'affecter au report à nouveau le résultat de négatif 7.512 euros.

Cette résolution est **approuvée à l'unanimité**.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère les pouvoirs les plus étendus au porteur d'extraits ou de copies des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités requises par la loi, notamment de dépôt au greffe du tribunal de commerce.

Cette résolution est **approuvée à l'unanimité**.

TROISIEME RESOLUTION

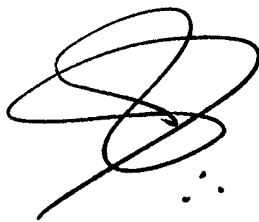
L'assemblée générale sont d'accord avec les motifs partagé par le President pour étudier un nouvel stratégie pour l'avenir de MadHorse France et, si nécessaire faire les modifications aux status et à l'effet d'accomplir toutes les formalités requises par la loi, notamment de dépôt au greffe du tribunal de commerce.

Cette résolution est **approuvée à l'unanimité**.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé pour servir et valoir ce que de droit.

Saint-Aubin-de-Courteraie 15 Décembre 2020

M. WOOD Paul
Président



certifié en son contenu

MW

PAU